



DOSSIER DE PRESSE

18 10 2021

SIGNATURE DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE) Ouest-Cornouaille-Odet



Lundi 18 octobre 2021 – Espace Cuzon Quimper



SOMMAIRE

LE CRTE, UN CONTRAT AU SERVICE DES TERRITOIRES

SUR QUEL TERRITOIRE ?

METHODE ET CALENDRIER

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

LES INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACT

LE CRTE, UN CONTRAT AU SERVICE DES TERRITOIRES

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).

Le CRTE a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

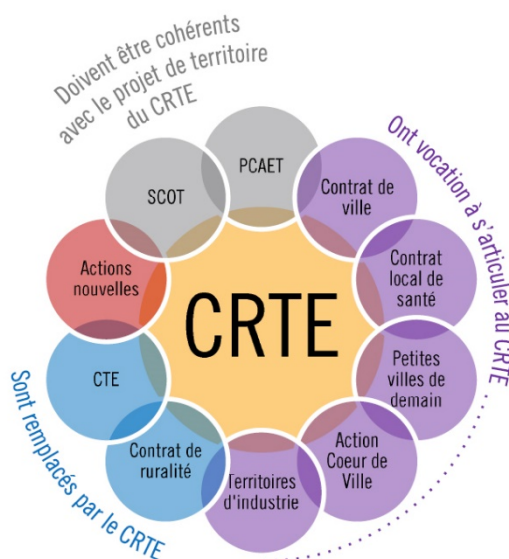
Contrat cadre avec l'Etat, le CRTE est signé pour une période de 6 ans (2021-2026). Il se veut la traduction de l'ambition d'un projet de territoire en matière de transition écologique et de cohésion et illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'Etat à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années.

Un contrat intégrateur :

Le CRTE a vocation à regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'Etat et les collectivités, comme les contrats de ville, mais aussi les programmes des différents ministères, et leurs partenaires, comme Action cœur de ville, Petites villes de demain ou les contrats de transition écologique.

Il se substitue aux contrats de ruralité arrivés à échéance fin 2020, dont il peut poursuivre certaines orientations et actions.



Les enjeux du CRTE :

- Associer à court terme tous les acteurs du territoire au plan de relance (collectivités territoriales, acteurs socioéconomiques, associations, habitants...);
- Favoriser les investissements publics et privés pour relancer l'activité;
- Accompagner la collectivité dans son projet de territoire.

Contenu du CRTE :

- Les thèmes ou volets du CRTE sont définis par les élus locaux, en lien avec les services de l'État
- Les actions financées doivent être les plus vertueuses possibles en matière de transition écologique :
 - Respecter les obligations réglementaires et programmatiques (orientations de l'État, documents de planification type SRADDET, SCOT, PCAET...);
 - Traduire une ambition écologique relevant d'un ou plusieurs domaines : climat, énergie, biodiversité, foncier, économie circulaire, mobilité...;
 - Ne pas nuire à l'environnement en s'inspirant notamment de la démarche éviter / réduire / compenser, et en maximisant les impacts positifs.

Les financements mobilisables :

- Le CRTE peut intégrer les financements de droit commun de l'État et de ses opérateurs : dotation de soutien aux investissements locaux, financements ministériels, dispositifs de l'État...;
- Il peut également bénéficier des crédits du Plan de relance durant les deux premières années (100 milliards d'euros au total), dont il est la déclinaison territoriale.

L'effort de relance déjà amorcé :

A ce jour, pour l'Ouest Cornouaille Odet, 20,6 M€ ont été déployés :

- 12,4 M€ sur le volet écologie (hors Ma Prim Renov);
- 3,5 M€ sur le volet compétitivité;
- et 4,8 M€ sur le volet cohésion (hors mesures de soutien du type fonds de solidarité et activité partielle).

SUR QUEL TERRITOIRE ?

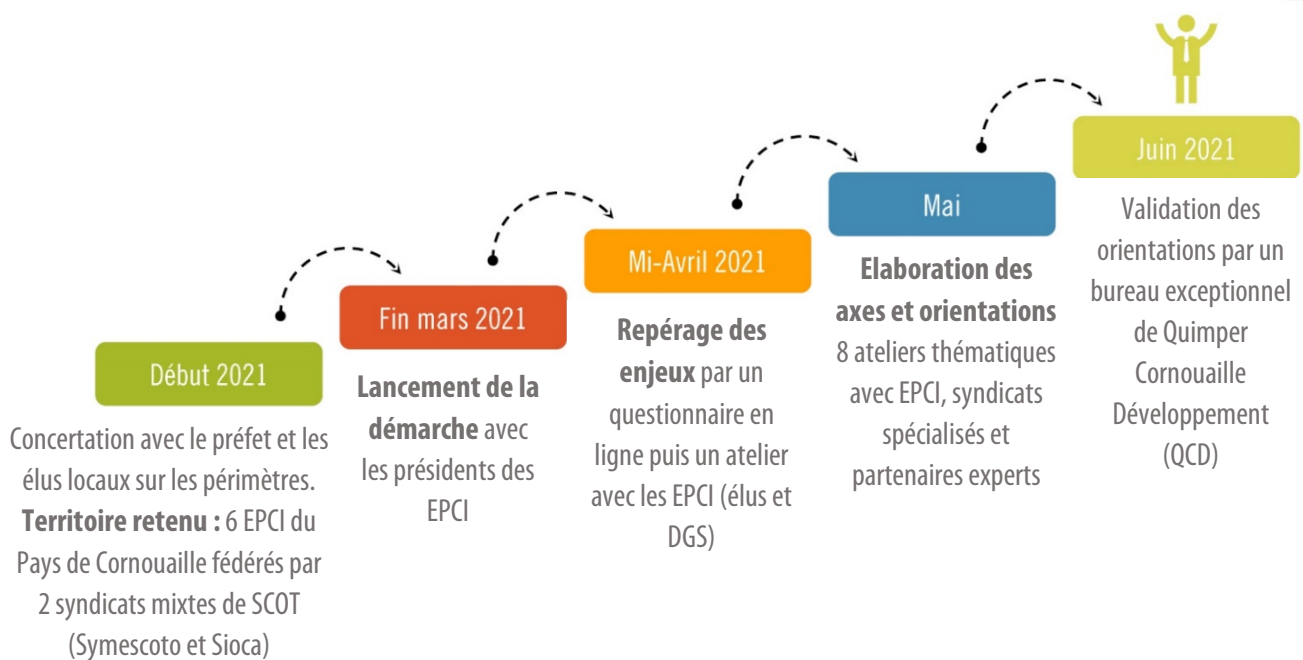
En Cornouaille, deux périmètres ont été retenus :

- L'ouest de la Cornouaille intégrant les deux SCOT (SIOCA et SYMESCOTO), soit 6 EPCI (Cap-Sizun Pointe du Raz, Douarnenez Communauté, Haut Pays Bigouden, Pays Bigouden Sud, Quimper Bretagne Occidentale, Pays Fouesnantais) ;
- Et Concarneau Cornouaille Agglomération.

Le CRTE Ouest-Cornouaille-Odet est construit dans un contexte de sortie espérée de la crise sanitaire due au Covid, contexte marqué par une accélération de deux éléments structurants pour le territoire :

- Un fort regain d'attractivité appuyée sur des atouts forts pour les populations souhaitant vivre et travailler en Bretagne (littoral Atlantique, préservation des effets du réchauffement climatique, lien social préservé, réseau de villes petites et moyennes...) se voyant nettement revalorisés à la fois par une bonne résistance de l'économie, une relative préservation des effets du Covid et une accélération des pratiques numériques. Ce regain d'attractivité concerne le tourisme, l'accueil des retraités mais il doit surtout permettre l'arrivée ou le retour des actifs.
- Une très forte pression sur le foncier et l'immobilier, valeur refuge de la crise, qui résulte surtout du regain d'attractivité d'une part et d'une volonté politique de réduction des consommations foncières d'autre part.

METHODE ET CALENDRIER



- 18 octobre 2021 : Signature du contrat avec l'Etat.
- Dès fin 2021 : Possibilité de financement des premières actions matures du projet, notamment dans le cadre du plan de relance.
- Par la suite : Une amélioration continue du projet et territoire et des axes d'intervention du contrat : nouvelles priorités, intégration d'autres contrats, nouvelles actions...

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU CRTE DE L'OUEST-CORNOUAILLE-ODET

Les axes stratégiques constituent 5 grandes thématiques à forts enjeux pour le territoire :

- Mobilités :
 - Développer les infrastructures cyclables
 - Améliorer la desserte de transports collectifs sur l'ensemble du territoire
 - Favoriser le covoiturage et l'autopartage
 - Moderniser et diversifier les parcs de véhicules publics
 - Créer une offre diversifiée de transports à la demande (TAD) pour différents publics
 - Créer les conditions de la « dé-mobilité » par une approche transversale impliquant différentes politiques publiques
 - Informer, communiquer, sensibiliser pour renforcer l'accessibilité de l'offre et faire évoluer les comportements et les pratiques
- Déchets :
 - Développer les coopérations entre les deux syndicats de gestion des déchets et viser l'optimisation des unités de traitement
 - Améliorer les déchetteries et développer les recycleries
 - Créer une filière de collecte et de traitement des biodéchets harmonisée à l'échelle du territoire
 - Améliorer la valorisation des mâchefers
 - Valoriser les déchets de bois (Bois B) collecté en déchèterie par pyrogazéification
 - Mettre en place une filière locale de consigne des emballages en lien avec les entreprises
- Eau et assainissement :
 - Investir sur les infrastructures de transport et de traitement afin de sécuriser l'approvisionnement en eau
 - Réaliser des études amont à l'échelle globale du territoire
 - Réaliser les études de remise à niveau des filières ANC, pour remettre à niveau les priorités de travaux et mobiliser les aides possibles de l'Agence de l'Eau
 - Prendre en compte les PAPI en cours d'élaboration et prévoir des actions plus ambitieuses sur les secteurs spécifiques les plus exposés au risque de submersion érosion

- Transition énergétique :
 - Maîtriser la demande en énergie
 - Développer les énergies renouvelables
 - Créer un cluster transition énergétique cornouaillais
- Transitions économiques et foncières [(services de proximité, aliment, commerce, usages numériques, tourisme, maritime (halieutique, construction navale, nautisme)] :
 - Renforcer le rôle de la Cornouaille en tant que pôle de développement durable de l'alimentaire
 - Affirmer l'identité maritime de la Cornouaille sur toutes ses dimensions
 - Développer le tourisme durable en s'appuyant sur la destination touristique
 - Encourager l'accueil et le maintien des jeunes
 - Faciliter l'organisation locale des acteurs du commerce pour la valorisation des centralités
 - Renforcer les usages numériques pour les services à la population
 - Dans un contexte de réduction des consommations de foncier agricole, maîtrise publique du foncier et des aménagements urbains pour permettre le développement économique et la progression de l'offre de logement

Des fiches actions déclineront ces orientations en projets finançables.

QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT

Quimper Cornouaille Développement, agence d'urbanisme et de développement, est un lieu d'échanges, de réflexion et d'élaboration de la politique de développement et d'aménagement de la Cornouaille.

Quimper Cornouaille Développement accompagne la mise en œuvre des stratégies adaptées aux enjeux du territoire.

Créée en 2010, QCD est une association loi 1901, ayant le statut d'agence d'urbanisme agréée par l'Etat. L'Agence fait partie du réseau de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) et est membre fondateur de la Fédération des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne.

QCD réunit :

- 7 communautés d'agglomération et de communes de Cornouaille : Quimper Bretagne Occidentale, Concarneau, Pays Fouesnantais, Haut Pays Bigouden, Pays Bigouden Sud, Douarnenez Communauté, Cap Sizun – Pointe du Raz.
- L'Etat, la région Bretagne, le département du Finistère, les 3 syndicats de SCOT (SYMESCOTO, SIOCA, SCOT de CCA), le Conseil de développement qui intègre les 3 chambres consulaires.

Le programme de travail 2021 de QCD se base sur 5 grands axes :

- Les projets de territoire : stratégie de la santé (CLS), « Cornouaille 2040 », le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), ingénierie territoriale (appel à projets), accompagnement des porteurs de projets, animation, gouvernance et gestion de programmes territorialisés (LEADER, DLAL FEAMP).
- Aménagement : politiques de l'habitat, observation foncière, suivi de la planification et coordination de l'INTERSCOT (partage des enjeux d'aménagement), stratégies économiques, commerciales et territoriales, mobilités et déplacements, suivi des projets urbains.
- Attractivité : Lobbying sur les grands enjeux d'accessibilité, actions emploi en lien avec les recruteurs et les actifs, renforcement de la notoriété de la Cornouaille au travers des Talents, valorisation des filières majeures (aliments, maritime, tourisme)
- Tourisme : Animation de la Destination Quimper Cornouaille, accès au territoire et mobilités, savoir-faire, créativité, patrimoine et culture vivante, accès à des sites mythiques par l'itinérance et le nautisme, accueil, qualification et communication, ingénierie et gouvernance, accompagnement des porteurs de projets touristiques.
- Energie : Réseau TYNEO, service de conseil et de rénovation énergétique, accompagnement des EPCI

Quimper Cornouaille Développement a été mandatée pour accompagner les réflexions et rédiger les documents qui ont abouti à la signature du CRTE Ouest-Cornouaille-Odet. Le projet a été développé par les 6 EPCI des périmètres des SCOT de l'ouest Cornouaille et de l'Odet en associant CCA afin d'intégrer dès la signature du contrat, la dimension interterritoriale des projets.

LES INFORMATIONS PRATIQUES

La signature du CRTE se tiendra le **lundi 18 octobre à 15h**.

Lieu : Salle Gwen ha Du de l'Espace Cuzon, 24 route de Cuzon à Quimper

INVITATION PRESSE

La presse est invitée à assister à la signature du CRTE et pourra échanger avec les signataires.

Les journalistes sont invités à informer de leur présence par email : soisik.dijon@qcd.bzh ou par téléphone au 02 98 10 34 16, et à se présenter à l'accueil de l'espace Cuzon le jour du rendez-vous.

PARTICIPANTS AU POINT PRESSE

Isabelle ASSIH, Présidente de Quimper Bretagne Occidentale

Philippe AUDURIER, Président de Douarnenez Communauté

Josiane KERLOC'H, Présidente de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden

Stéphane LE DOARÉ, Président de la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud

Roger LE GOFF, Président de la Communauté de communes du Pays Fouesnantais

Gilles SERGENT, Président de la Communauté de communes Cap-Sizun – Pointe du Raz

Philippe MAHÉ, Préfet du Finistère

Mathilde LETERRIER, déléguée territoriale de la Banque des territoires

Contact presse

Soisik DIJON [Relations presse]

soisik.dijon@qcd.bzh | 02 98 10 34 16

www.qcd.bzh